

Berne, le 11 mars 2001

La version orale fait foi

Discours de l'Ambassadeur Peter Maurer
Chef de la Division Politique IV

**"La conférence européenne et la conférence mondiale contre
le racisme dans la politique étrangère de la Suisse"**

(Conférence nationale contre le racisme du 21 mars 2001 à Zurich)

Je souhaite remercier les organisateurs pour l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous dans le cadre de ce forum destiné à un large public et de vous parler de l'importance des conférences européenne et mondiale contre le racisme dans la politique étrangère de la Suisse. En favorisant les contacts et l'échange entre les Pouvoirs publics, les institutions et les ONG, des occasions de rencontre comme celle-ci ont une valeur significative.

Je souhaite commencer ces propos en adressant des mots de remerciements à la Commission fédérale contre le racisme pour son engagement et sa vision très large de la problématique; après ses cinq années d'activités, elle occupe aujourd'hui une place incontestée parmi les grandes institutions de notre pays. Dans le contexte de la préparation à la Conférence mondiale contre le racisme, l'administration fédérale considère que le Forum contre le racisme, en tant que lieu d'expression privilégié des ONG suisses impliquées dans la lutte contre le racisme, permet de nouer de précieux contacts avec la société civile, pleinement profitables aux deux parties. Les deux organisations collaborent en effet étroitement avec d'autres organisations et milieux intéressés par la problématique de la lutte contre le racisme à la préparation de la Conférence mondiale contre le racisme. Au nom du Département fédéral des affaires

étrangères, je souhaite vous adresser toutes nos félicitations pour cette idée et pour l'avoir concrétisée avec la rencontre d'aujourd'hui. Il n'y a pas de politique étrangère crédible sans une politique intérieure vivante.

Pour la politique étrangère de la Suisse, les rencontres à caractère multilatéral et, en particulier, les conférences mondiales constituent des plates-formes idéales pour promouvoir cette cause à un niveau global et à l'intérieur de notre pays et sensibiliser l'opinion sur ces questions. Du point de vue du DFAE cela signifie en particulier deux choses:

En premier lieu, la globalisation ne doit pas simplement signifier un libéralisme économique effréné; il nous faut nous doter de politiques, de normes et de codes de bonne conduite dans les domaines économique, social et des droits de l'homme mais aussi de standards en matière d'environnement – pour ne citer que quelques mesures - qui permettent de maîtriser la globalisation. La Conférence mondiale contre le racisme va dans ce sens et s'intègre pleinement dans un processus d'harmonisation d'un monde global. En contribuant à l'élaboration de normes au niveau international, Rio, Pékin, le Caire, Copenhague et leurs conférences de suivi à New York et Genève ont été et demeurent des étapes importantes de ce processus.

En deuxième lieu, la participation à la Conférence mondiale contre le racisme est une facette importante de la politique extérieure de la Suisse en matière de droits de l'homme. Depuis plusieurs années la Suisse s'engage toujours plus activement en faveur des groupes les plus vulnérables et contre les violations des droits de l'homme les plus criantes. Ainsi, nous sommes-nous engagés sur le plan international en faveur des droits des minorités, des peuples autochtones, contre la peine de mort, la torture mais aussi contre l'impunité des criminels de guerre. La Conférence mondiale contre le racisme est aussi, de ce point de vue, l'élément d'un processus dans lequel nous nous impliquons en fournissant des moyens matériels, financiers et logistiques. En février de l'année dernière, a eu lieu par exemple un séminaire d'experts que la Suisse avait organisé à Genève sur le thème des possibilités de plainte données aux victimes du racisme. La cité des bords du Rhône abrite également l'ensemble des travaux préparatoires de la conférence qui aura lieu en Afrique du sud.

En troisième lieu, la promotion civile de la paix et l'encouragement de mesures visant au dépassement de situations de conflits constituent de plus en plus des domaines dans lesquels notre politique étrangère s'investit plus particulièrement. Tous ceux qui s'engagent à ce niveau en arrivent rapidement à la conclusion que la Conférence contre le racisme s'attaque à un problème qui recèle en lui les germes de la violence interne ou de la violence entre Etats. Tous ceux qui, aujourd'hui, veulent faire de la prévention de conflits et de la sécurité humaine, doivent développer des stratégies contre le racisme.

Conjointement avec les milieux intéressés à l'intérieur et à l'extérieur de l'administration fédérale, le DFAE essaye de formuler une position suisse et de la défendre sur le plan international. Aussi bien au niveau européen qu'à un niveau global, nous nous concentrons sur les thèmes suivants :

1. Parmi les mesures envisagées, la Suisse entend faire des actes racistes un délit poursuivi d'office. Les expériences faites jusqu'ici chez nous se sont révélées positives, ce qui nous incite à faire de cette question un axe de mobilisation pour la communauté internationale.
2. La création et le soutien à des institutions nationales spécialisées dans la lutte contre le racisme sont aussi dans notre intérêt. Nous nous engageons pour que ces institutions soient indépendantes sur le plan politique, disposent de moyens financiers suffisants et qu'elles aient en tout temps le droit de recourir à la justice au nom de la victime.
3. La Suisse entend s'investir dans la lutte contre les sites Internet à caractère raciste et souhaite agir dans le sens d'une collaboration internationale au niveau juridique et politique. Le cyberspace ne doit pas rester une zone franche de toute règle, dans laquelle, notamment, des actes répréhensibles sur le plan pénal restent impunis. Dans cette perspective, le Département fédéral des affaires étrangères a commandité une étude qui met en évidence les possibilités d'intervention sur le plan national et international et qui nous aidera à formuler nos positions. En outre, sur cette question, nous sommes en contact étroit avec les Etats qui partagent notre point de vue.

4. Pour la Suisse, il est fondamental que les victimes des actes discriminatoires à caractère racial puissent demander des compensations et réparations. Elle tente de sensibiliser la communauté internationale à cet aspect. Il convient de garantir aux victimes du racisme un accès aux bureaux d'aide aux victimes et aux tribunaux.
5. La Suisse souhaite que l'on aborde la question du respect du Droit international humanitaire comme mesure favorisant la non-discrimination. Le racisme est l'une des causes des conflits armés et en est, fréquemment aussi, la conséquence. Dans les conflits actuels, le Droit international humanitaire constitue un standard minimal non-négociable contre les discriminations.
6. Enfin, nous mentionnerons l'importance de disposer de statistiques sérieuses et fondées comme source incontournable à la formulation d'une politique. Le racisme doit être mieux appréhendé au niveau statistique sur le plan national mais aussi sur le plan international. La Conférence sur la statistique et les droits de l'homme, organisée par la DDC et l'Office fédéral de la statistique en automne de l'année dernière, apporte sur cette question une contribution importante à la Conférence de Durban.

Durant l'année écoulée, nous avons élaboré et défendu ces positions au niveau européen : Strasbourg et Stockholm ont représenté des étapes importantes. Rétrospectivement, le DFAE estime que la conférence européenne contre le racisme à Strasbourg en octobre dernier peut être qualifiée de succès, dans la mesure où tous les sujets importants y ont été abordés. La Suisse a en particulier relevé l'importance de la lutte contre le racisme comme élément de consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie. En outre, elle a apporté son soutien à la proposition faite par les Pays Bas d'élaborer un protocole additionnel "Criminalité dans le cyberspace" à la convention, aux termes duquel les sites Internet à caractère raciste seraient punissables. Tout à fait dans la ligne de la politique extérieure de la Suisse, la conférence est entrée en matière sur des demandes des ONG et a intégré plusieurs de leurs propositions, comme par exemple la mention explicite des discriminations raciales à l'encontre des individus de couleur, des Roms, des Sintis et des Gens du voyage.

La Suisse défend le point de vue selon lequel l'Europe doit se positionner en Afrique du sud - sur la base des résultats de Strasbourg - comme un partenaire sensibilisé à la question compte tenu des événements de son histoire et des réalités du présent, un partenaire qui est ouvert à des propositions innovatrices pour le présent et pour l'avenir.

En outre, en janvier de cette année, la Suisse a pris part au Forum International contre l'intolérance de Stockholm, manifestation qui constitue le suivi de la Conférence sur l'Holocauste de l'année dernière. Le forum avait pour objectifs l'échange d'informations et l'élaboration des stratégies de lutte contre l'intolérance, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Les possibilités de comparaison étaient particulièrement intéressantes par rapport aux stratégies et aux mesures appliquées par les Etats pour lutter contre l'intolérance et le racisme. Par le biais d'une déclaration politique sous forme d'un plan d'action, le forum – c'est une première – est parvenu à élaborer un document conjoint contre l'intolérance qui rassemble les continents et les positions traditionnellement divergentes d'Israël, de l'Iran, de l'Egypte, du Maroc mais aussi des USA, de l'Australie et des Etats européens. Ce succès au niveau de la négociation constitue un signal positif à l'adresse de la conférence mondiale contre le racisme.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

De notre point de vue, le projet d'un document final pour la Conférence de Durban qui nous est soumis, est tout sauf parfait. A titre d'élément positif, nous relèverons que ce projet constitue une synthèse des documents des conférences régionales. Des thèmes d'importance pour la Suisse comme la mise en place d'institutions nationales spécialisées, le droit, garanti aux victimes, de saisir la justice, la non-discrimination en tant que principe du droit international humanitaire, la collaboration juridique sur le plan international, le racisme sur Internet et l'importance des statistiques y figurent en bonne place. Selon nous toutefois, la revendication d'un accès pour tous et donc non-discriminatoire à la formation et la qualification des actes racistes comme délit poursuivi d'office, ne sont pas suffisamment pris en compte. Mais c'est surtout la structure du document final qui doit être retravaillée.

La Suisse continuera néanmoins à tout mettre en œuvre pour que les travaux préparatoires à la conférence mondiale se déroulent dans un climat positif et se concentrent sur les questions en suspens, afin que Durban entre dans l'histoire pour avoir ouvert la voie de la coexistence pacifique et débarrassée de toute discrimination raciale.

J'aimerais conclure par quelques mots où se mêlent prudence et relativisation, pour clarifier quelque peu nos attentes. Il ne faut pas attendre de la Conférence mondiale contre le racisme des décisions juridiquement contraignantes. Le résultat sera l'adoption d'une déclaration politique et d'un plan d'action qui reflèteront le consensus politique mondial. Il faut toutefois souhaiter avec Mary Robinson, la secrétaire générale de la conférence, que la conférence débouche sur des actions concrètes et génère des mécanismes de suivi et de surveillance. A ce niveau, nous apporterons tout notre soutien à Mary Robinson. Mais, ne sous-estimons pas les difficultés : un consensus sur le choix des mots sera difficile, parce que les réalités et les intérêts que les gouvernements du monde défendront à Durban, divergent profondément. La mise en œuvre des recommandations sur le plan national et régional sera encore plus compliquée. Ou, pour le dire autrement, le succès de toute conférence mondiale et l'efficacité de ses documents finaux dépendent avant tout de l'engagement de ceux qui veulent que les choses changent. Sans leur engagement, au niveau local et national, les décisions politiques prises à un niveau global sont condamnées à rester lettre morte.

Je vous remercie pour votre attention.